

# INVITATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE ANNUELLE 2025

Le 21 février 2025

Mesdames les présidentes, messieurs les présidents des Comités départementaux de Vol Libre de la région Occitanie

Chers ami.e.s,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale annuelle de la Ligue Occitanie de Vol Libre.

- ✚ Date : **Samedi 08 mars 2025, de 9h45 à 16h00 (enregistrement et café d'accueil à partir de 09h00)**
- ✚ Lieu : **TCMS Basket, 48b rue Louis Plana, 31500 Toulouse.**

## Ordre du jour :

### Matinée

- Démarrage des travaux 9 heures 45
- Validation du Compte-Rendu de l'Assemblée Générale 2024 – vote
- Rapport moral et rapport d'activité exercice 2024 – vote
- Rapport financier exercice 2024 – vote
- Présentation du budget prévisionnel 2025 – vote
- Changement d'adresse du siège social de la LOVL
- Présentation des candidats pour le nouveau comité directeur LOVL

### 12h45-14h00 Pause déjeuner

Repas pris en charge par la ligue

### Après-midi

- Election du nouveau comité directeur LOVL - vote
- Interventions /débats – Questions / réponses

---

Association loi 1901 affiliée à la FFVL sous le numéro 9619

Courriel : [secretariat@lovl.fr](mailto:secretariat@lovl.fr) - Site : [www.lovl.fr](http://www.lovl.fr)

N° SIRET : 82843149400016 / N° RNA : W062010328



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Boomerang

- la mise en œuvre d'un réseau régional animateurs/sécurité,
- les évolutions de la gestion des espaces aériens,
- la cohabitation Vol libre et grands rapaces protégés, gypaète barbu et ZFM,
- autres
- Validation par l'assemblée générale de l'élection du nouveau président – vote
- Fin de l'assemblée générale 16 heures

## **ATTENTION**

### **Inscription**

Pour la bonne préparation, nous vous demandons de bien vouloir **vous inscrire au plus tard le 5 mars 2025 à l'AG** en vous connectant sur le lien suivant :  
<https://forms.office.com/e/9qRXLdCET1?origin=lprLink>

### **Votes en séance**

Les votes seront électroniques. Afin de pouvoir procéder aux votes des structures qui vous auront éventuellement donné procuration, vous devrez disposer d'un smartphone avec enregistrées les adresses courriels que vous auront transmis leurs président.e.s.

*Le vote par procuration est autorisé dans les conditions suivantes : (Article 5.2 des Statuts)*

- un Club peut transmettre son pouvoir à un autre Club ou au CDVL de son département ;
- un organisme à but lucratif peut transmettre son pouvoir à un autre organisme à but lucratif ou au CDVL de son département,
- un Club (ou un Club-ecole), présent à l'assemblée générale peut détenir jusqu'à 5 pouvoirs d'autres Clubs
- un organisme à but lucratif présent à l'assemblée générale peut détenir jusqu'à 5 pouvoirs d'autres organismes à but lucratif ;
- un CDVL présent à l'assemblée générale peut détenir jusqu'à deux pouvoirs d'un club de son département.

### **Candidat.e.s**

En cliquant ce lien [https://www.lovl.fr/AG/AG\\_2025/Candidatures\\_CD\\_LOVL\\_2025.pdf](https://www.lovl.fr/AG/AG_2025/Candidatures_CD_LOVL_2025.pdf) vous trouverez la présentation de tou.te.s les candidat.e.s au comité directeur ; de grand changements en perspective.

En comptant fortement sur votre présence et dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous prions d'agréer, madame, monsieur à l'expression de nos meilleures salutations sportives.

**Le Président**

**Éric IRVOAS**



